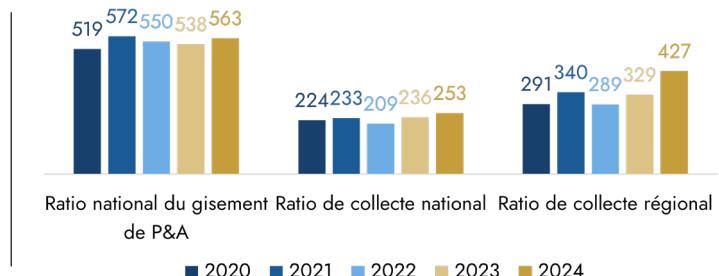


LA FILIÈRE DES PILES & ACCUMULATEURS (P&A) PORTABLES



LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2024)



ORGANISATION DE LA FILIÈRE



Deux éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics pour la période 2022-2024 : Corepile, devenue filiale d'ecosystem et Batribox (anciennement Screllec).

Ils sont en charge de l'organisation de la collecte des déchets de piles et accumulateurs portables, des campagnes de sensibilisation, le déploiement et le suivi des points de collecte ainsi que l'acheminement jusqu'aux sites de traitement. L'ensemble de la collecte des piles et accumulateurs portables est couvert par les deux éco-organismes.

LES TYPES DE PILES & ACCUMULATEURS PORTABLES

(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries Li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



Illustration : Corepile

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL



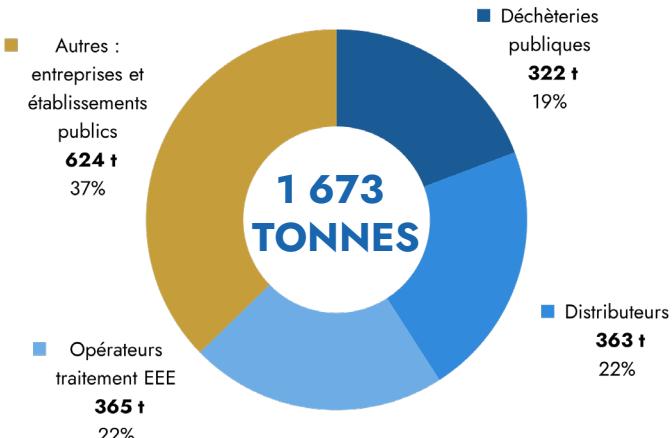
LA FILIÈRE DES PILES & ACCUMULATEURS (P&A) PORTABLES



LA COLLECTE DES PILES & ACCUMULATEURS

En 2024, **1 673 tonnes** de P&A portables ont été collectées en Pays de la Loire via les **3 817 points de collecte**, soit un ratio de **427 g/hab.** 1 387 tonnes ont été collectées par COREPILE et 286 tonnes par BATRIBOX.

La quantité collectée a augmenté de 30% par rapport à 2023, en parallèle du déploiement de 98 points de collecte supplémentaires sur la région. La région compte alors 3 817 points de collecte, soit près de 10 points de collecte pour 10 000 habitants.



LE TRAITEMENT DES PILES & ACCUMULATEURS



Les éco-organismes travaillent avec des prestataires de tri et traitement des piles & accumulateurs à travers la France et quelques pays limitrophes (Allemagne et Espagne).

La région Pays de la Loire ne dispose ni de centres de regroupements ni de centres de traitement sur son territoire.

A l'échelle nationale, le taux de recyclage des piles et accumulateurs est d'environ 79%.

Evolution de la filière :

Le règlement européen prévoit l'élargissement de la filière REP en 2025 à l'ensemble des batteries regroupées en **5 catégories** : batteries portables, batteries de moyens de transports (MTL), batteries de démarrage, d'éclairage et d'allumage (SLI), batteries industrielles et batteries de véhicules électriques.

La filière «Piles et accumulateurs» devient alors la filière «Batteries».



[ACCÉDER À TOUTES LES FICHES REP DE TEO PAYS DE LA LOIRE](#)

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[Site d'écosystem](#) / [Site de batribox](#) / [ADEME - Filière P&A](#) / [TEO – Fiche REP P&A 2023](#)

Icons Credits : flaticon.com